



Politique en faveur des personnes en situation de handicap

Travail sur les indicateurs

CNIS - 12 mars 2009

Sommaire

I. La définition du projet

II. La méthodologie de travail sur les indicateurs

III. Les questionnements

Sommaire

I. La définition du projet

II. La méthodologie de travail sur les indicateurs

III. Les questionnements

La définition du projet

Origine

Schéma en faveur des personnes en situation de handicap 2006-2010

Fiche action 2 : Création d'un observatoire parisien des situations du handicap

- ✓ Constitution d'une base de données
- ✓ Réalisation d'études

Lancement officiel en février 2008 par l'élue en charge des personnes en situation de handicap

La définition du projet

Objectifs

- ✓ **Mieux connaître le public handicapé dans son environnement**
- ✓ **Mieux caractériser les politiques publiques**
- ✓ **Apporter aux pouvoirs publics et aux professionnels les éclairages nécessaires à la prise de décision**

La définition du projet

Périmètre : Notion de handicap

Définition du handicap retenue : loi 2005

« Constitue un handicap **toute limitation d'activité** ou **restriction de participation** à la vie en société subie dans son **environnement** par une personne en raison d'une **altération** substantielle, durable ou définitive **d'une ou plusieurs fonctions** physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

⇒ **Transversalité des thématiques et des publics**

✓ **Public** : Enfant et adulte

✓ **Thématique** : Médico-social / Santé / Emploi / Scolarité / Logement / Vie sociale

La définition du projet

Périmètre : notion de public

Définition du public retenu :

Personnes qui ont une reconnaissance administrative de leur handicap

⇒ Approche centrée sur les systèmes d'information des acteurs publics

La définition du projet

Missions

Assurer une veille statistique

- ✓ Création d'une base de données : Recueil et analyse des données de recensement et de gestion disponibles
- ✓ Construction d'indicateurs pertinents de suivi

Réaliser des études spécifiques

Évaluer les résultats de l'action publique et anticiper les évolutions à prendre

Échanger avec les partenaires associatifs

La définition du projet

Observation partagée

Démarche partenariale :

- ✓ Acteurs locaux et régionaux
- ✓ Acteurs politiques, institutionnels et associatifs
- ✓ Référents scientifiques

Réunis dans deux instances partenariales

- ✓ Un comité de pilotage qui valide les grandes orientations
- ✓ Un comité technique qui supervise et accompagne à la mise en oeuvre opérationnelle

Sommaire

I. La définition du projet

II. La méthodologie de travail sur les indicateurs

III. Les questionnements

La méthodologie de travail

Rencontre des acteurs

Durant les 8 premiers mois, rencontre de nombreux acteurs institutionnels et experts autour de :

- ✓ leurs attentes et leurs besoins : Que veut-on observer et dans quel objectif ?**
- ✓ Leur perception des enjeux spécifiques au territoire**
- ✓ Le recensement des données disponibles dans leur système d'information**

La méthodologie de travail

Détermination des axes thématiques

A partir des entretiens, 7 axes thématiques retenus

2 axes transversaux :

- ✓ **Connaissance des publics**
- ✓ **Accompagnement et offre médico-sociale**

5 axes thématiques :

- ✓ **Accès à l'emploi et à la formation**
- ✓ **Accès à la scolarisation**
- ✓ **Transport, Mobilité et Accessibilité**
- ✓ **Accès au logement**
- ✓ **Accès à la culture et aux loisirs**

=> Validés en comité de pilotage

La méthodologie de travail

Axe 1 : Connaissance des publics

Enjeux et Objectif :

Qui sont les parisiens en situation de handicap ?

Meilleure connaissance du profil des personnes (sexe, âge, déficience, situation familiale, données éco., conditions de logement, lieu de résidence..)

Données :

Décisions de la MDPH et prestations délivrées par les organismes habilités (AAH, AEEH, PCH, ACTP, cartes d'invalidité, aides du CAS-VP, pensions d'invalidité, rentes AT-MP...)

Partenaires :

MDPH, Collectivité parisienne, CAS-VP, CAF/CTRAD, DR-INSEE, DASS/DRASS, CPAM/CRAMIF

La méthodologie de travail

Axe 2 : Accompagnement et offre médico-sociale

Enjeux et Objectif :

Quelle est l'offre d'accompagnement pour le maintien à domicile ?

Quelle est l'offre d'accueil en structure ?

Comment la réponse publique est-elle organisée sur le territoire parisien ?

L'offre couvre-t-elle les besoins d'accompagnement ?

Comment se traduit l'accompagnement aux moments clés de la vie (passage de l'enfant à l'âge adulte, vieillissement des personnes) ?

Données :

✓ Aides et équipement sur maintien à domicile et accueil en établissement

✓ Offre et accès aux soins

Partenaires :

MDPH, Collectivité parisienne, CAS-VP, DR-INSEE, DASS/DRASS,
CPAM/CRAMIF, ORS

La méthodologie de travail

Axe 3 : Accès à l'emploi et à la formation

Enjeux et Objectif :

Quel est le profil des travailleurs handicapés ? Quelle est leur situation face à l'emploi et à la formation ? Quel est l'accompagnement proposé ?

Données :

- ✓travailleurs handicapés (milieu ordinaire, adapté ou protégé, en emploi ou en recherche)
- ✓Equipement
- ✓Accompagnement dans l'emploi (accès ou maintien)

Partenaires :

MDPH, Collectivité parisienne, DASS/DRASS, ANPE/HANDIPASS, DDTEFP/DRTEFP/PDITH, Practhis, Agefiph, Cap Emploi, DR-INSEE

La méthodologie de travail

Axe 4 : Accès à la scolarisation

Enjeux et Objectif :

Quel est le profil des enfants scolarisés en situation de handicap ? Quel est l'accompagnement proposé ? Quel est l'accès à l'enseignement supérieur ?

Données :

- ✓Élèves premier et le second degré (milieu ordinaire et milieu spécialisé)
- ✓Accès à l'enseignement supérieur
- ✓Offre d'aménagement de la scolarité
- ✓Équipement
- ✓Personnel de l'Éducation nationale dédié

Partenaires :

MDPH, Collectivité parisienne, Rectorat, Ministère de l'Éducation Nationale (DEPP), DASS, DR-INSEE

La méthodologie de travail

Axe 5 : Accès au logement

Enjeux et Objectif :

Les personnes en situation de handicap peuvent-elles se loger à Paris ? Les logements sont-ils accessibles et adaptés ?

Données :

- ✓ d'accessibilité (*nombre de logements sociaux accessibles ...*)
- ✓ d'adaptation (*nombre de logements sociaux adaptés, nombre d'unités de logements et de services, aides techniques, aides de l'ANAH...*)
- ✓ d'ouverture de droits (*demande et attribution de logements sociaux pour les personnes en situation de handicap*)

Partenaires :

Collectivité parisienne, CAS-VP, Pacte de Paris

La méthodologie de travail

Axe 6 : Transport, mobilité et accessibilité

Enjeux et Objectif :

Les pré-requis pour un accès à la vie sociale sont-ils réunis sur l'ensemble du territoire parisien et pour l'ensemble des publics en situation de handicap ?

Données :

- ✓ accessibilité (Accessibilité des équipements péri et extra scolaires, écoles, crèches, aménagement des lieux publics, accessibilité des équipements culturels et sportifs gérés par la ville...)
- ✓ de mobilité (utilisateurs du PAM, carte d'invalidité, carte de déplacement du CASVP, carte de stationnement, accessibilité des réseaux et transport aux personnes à mobilité réduite, RATP...)

Partenaires :

Collectivité parisienne, MDPH, le service PAM, RATP, SNCF

La méthodologie de travail

Axe 7 : Accès à la culture et aux loisirs

Enjeux et Objectif :

Comment les services de la ville développent-ils leur offre en direction des publics en situation de handicap ? Comment la fréquentation évolue-t-elle ?

Données :

- ✓ enfants bénéficiant d'une activité extra-scolaire
- ✓ activités spécifiques développées par les services culturels et sportifs de la ville de Paris.

Partenaires :

MDPH, Collectivité parisienne, CAS-VP

La méthodologie de travail

Réalisation de fiches d'échanges de données

Pour chaque axe, réalisation de fiches d'échange de données par organisme avec les informations suivantes :

- ✓ Champ
- ✓ Méthodologie
- ✓ Définitions
- ✓ Description des données fournies
- ✓ Périodicité des données
- ✓ Disponibilité des données
- ✓ Historique
- ✓ Intérêt des données pour l'observatoire
- ✓ Gestion interne de la base

=> Contenu validé par chaque organisme

La méthodologie de travail

Exemple axe 2

13 Fiches constituées

L'offre

- ✓Établissements et services pour adultes handicapés (**DASS et CG**)
- ✓Établissements et services pour enfants handicapés (**DASS**)
- ✓Le profil des personnes accueillies dans les établissements sociaux et médico-sociaux à Paris et en Ile-de-France (enquête ES) (**DRASS**)
- ✓Les décisions des orientations en établissement et les Amendement Creton (**MDPH**)

L'accompagnement

- ✓Le profil des personnes bénéficiant d'une Aide sociale à l'hébergement (**CG**)
- ✓Le profil des personnes bénéficiant d'une aide à domicile (**CG**)
- ✓Accompagnement et offre médico-sociale (**CASVP**)

Aide et accès aux soins

- ✓Aides du (**CAS-VP**)
- ✓Offre médicale (**DRASS**)
- ✓Prestations de grand appareillage (**CRAMIF**)

La méthodologie de travail

Débat sur les fiches en comité technique

Fiches présentées et débattues en comité technique

Le comité technique se réunit partiellement sur chacune des thématiques retenues avec les acteurs impliqués

La méthodologie de travail

Validation définitive des fiches

Fiches retravaillées en fonction des demandes du comité technique et envoyées à chacun des organismes concernés pour validation

Une fois validées, chaque organisme est chargé de transmettre les données prévues sur la fiche

La méthodologie de travail

Élaboration des indicateurs

L'ensemble des données retenues pour chaque thématique est présenté au comité technique réuni en plénière

Une série d'indicateurs est proposée pour chaque axe

Les indicateurs à retenir sont débattus durant cette séance

Sommaire

I. La définition du projet

II. La méthodologie de travail sur les indicateurs

III. Les questionnements

Les questionnements

Handicap reconnu

Conséquences :

- ✓ Occulte les personnes sans reconnaissance administrative
- ✓ Occulte les personnes âgées en perte d'autonomie

Propositions :

- ✓ Analyse de toutes les personnes se déclarant un handicap
- ✓ Réalisation d'enquêtes qualitatives
- ✓ Données fournies sans barrière d'âge

Les questionnements

Approche locale

Conséquences :

- ✓ Enquêtes nationales difficilement utilisables
- ✓ Utilisation des données de gestion :
 - ✓ Plusieurs organismes ont des informations identiques
 - ✓ Tendance à une approche par le disponible plutôt que par le souhaitable

Propositions :

- ✓ Complément par enquêtes qualitatives
- ✓ Réflexion à moyen terme sur les données à saisir dans les systèmes d'information en vue de répondre aux besoins d'observation

Les questionnements

Finesse de l'observation

A quel niveau géographique faut-il observer ?

- ✓ **Éléments comparatifs départementaux, régionaux et nationaux**
- ✓ **Produire des informations sociales territorialisées : Arrondissement / IRIS ?**

Faut-il aller jusqu'à l'appariement des fichiers ?

- ✓ **Risques : « big brother »**
- ✓ **Intérêt : Connaissance des parcours / rapprochement de données décalées dans le temps**

Quel est le « bon » rythme d'actualisation des données ?

- ✓ **Choix actualisation annuelle => Enquêtes exhaustives type enquête ES à compléter par d'autres approches**

Les questionnements

Articulation avec les démarches existantes

Au niveau de la collectivité :

- ✓ Quel lien avec le pôle contrôle de gestion ?
- ✓ Quelle articulation avec la CCA ?
- ✓ Quel lien avec les autres observatoires locaux ? (observatoire insertion /exclusion, observatoire familles, observatoire logement, observatoire quartiers politique de la ville...)

Au niveau régional :

- ✓ Réflexion de l'ORS sur les systèmes d'information dans le domaine du handicap
- ✓ Quel lien avec l'observatoire des dispositifs d'insertion des TH en IDF

Au niveau national :

- ✓ Quelle articulation avec la démarche CNSA de construction du guide ?
- ✓ Quelle articulation avec le travail mené par le CNIS sur les indicateurs sociaux ?